

## Unesco : le classement des plages du D-Day en Normandie relancé

[https://actu.fr/debarquement/unesco-le-classement-des-plages-du-d-day-en-normandie-relance\\_58877902.html](https://actu.fr/debarquement/unesco-le-classement-des-plages-du-d-day-en-normandie-relance_58877902.html)

Par Arnaud Héroult, publié le 13 avril 2023

Mis en suspens, l'inscription des plages du Débarquement de Normandie au patrimoine mondial de l'Unesco est relancée. Le dossier était à l'arrêt depuis 2019.



*Le classement à l'Unesco des plages du Débarquement de Normandie, ici sur le site du centre Juno Beach à Courseulles-sur-Mer, est relancé. @Liberté*

Le 7 avril 2014, l'Unesco intégrait dans une liste indicative (une demande de la France) les **plages du Débarquement de Normandie**. La première pierre en vue d'un classement officiel au patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

Après avoir suivi un long processus, l'inscription des plages du D-Day accusait un coup d'arrêt au printemps 2019. « L'Unesco a été appelée à se réinterroger », observait à l'époque Hervé Morin. Le président de la région Normandie craignait même que l'Unesco n'abandonne.

### « Définir les critères des paysages de mémoire »

Près de quatre ans plus tard, le 24 janvier 2023, l'Unesco publiait les résultats du groupe de travail sur les sites de mémoire associés à des conflits récents. Une annonce qui (re)donne le feu vert à la Normandie qui porte le dossier.

« **Un moratoire avait été décrété** par le comité mondial », rappelle Catherine Morin-Desailly, sénatrice et conseillère régionale. « Il fallait entre temps définir les critères des paysages de mémoire. »

Une question aussi posée par des états. « Le Rwanda par exemple », note Mme Morin-Morin-Desailly. Plus près de nous, les cimetières (en France ou en Belgique) de la Première Guerre mondiale sont aussi concernés.

***Un site de mémoire, c'est nouveau pour l'Unesco et pour les pays candidats. Avec la levée du moratoire, nous avons retrouvé de l'espoir que le dossier soit porté par un certain nombre de pays.***

Catherine Morin-Desailly, sénatrice et conseillère régionale

Du 6 au 8 avril, une délégation de parlementaires canadiens en visite en Normandie a ainsi été sensibilisée au « programme de transmission de mémoire » portée par la Région. Le groupe canadien a, entre autres, visité le Mémorial de Caen ou encore le centre Juno Beach à Courseulles-sur-Mer.

Prochaine étape pour la région Normandie : « le ministère de la culture nous a sollicité pour organiser une réunion pour relancer le dossier », informe Catherine Morin-Desailly.

En revanche, bien difficile de savoir quand le classement des plages pourraient intervenir. Une chose est (presque) sûre, le timing en vue du 80e anniversaire du D-Day en 2024 semble trop court.